

CQPM

Animateur d'Équipe Autonome de Production

CQPM AEAP



LE MÉTIER

L'Animateur d'Équipe Autonome de Production (H/F) agit sous responsabilité d'un chef d'atelier.

Il planifie, organise, pilote et suit les activités et les moyens de production dans le respect des indicateurs sécurité, qualité et productivité.

Il anime une équipe de production en veillant à sa sécurité et en assurant la communication avec les différents acteurs de l'entreprise : collaborateurs, hiérarchie et services supports.

Il peut être amené ponctuellement à remplacer le chef d'atelier.

APTITUDES

- Organisation
- Rigueur
- Esprit d'équipe
- Créativité et initiative
- Sens de la communication
- Sens des responsabilités

DURÉE

- 12 mois

UIMM

PÔLE FORMATION
Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

www.formation-industries-lorraine.com

 [poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine](https://www.facebook.com/poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine)

OBJECTIFS

- Organiser et piloter l'activité de son secteur dans son périmètre de responsabilité, en adéquation avec les objectifs de production
- Veiller à l'application des procédures, notamment Sécurité Qualité Environnement
- Répondre à des besoins techniques et élaborer des processus de réalisation
- Gérer un chantier
- Communiquer avec ses collaborateurs, sa hiérarchie et les services supports
- Identifier les dysfonctionnements de son secteur et proposer des solutions d'amélioration
- Conduire les actions d'amélioration qui lui seront confiées

PROGRAMME

Management :

- Appropriation de la fonction et définition des responsabilités associées
- Communication efficace
- Travail en équipe et développement de l'esprit d'équipe
- Gestion des situations tendues voire conflictuelles

Technique :

- Conduite de projet (construction, planification, pilotage, suivi)
- Mise en place des instructions de travail et organisation des réalisations
- Contrôles et essais
- Vérification des aspects sécurité tout au long de la réalisation
- Coordination d'activités
- Suivi des réalisations
- Création d'expériences
- Amélioration continue et ses caractéristiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- La formation théorique et pratique s'effectue en alternance entre le pôle formation UIMM Lorraine et l'entreprise.
- Méthodes essentiellement actives par mise en œuvre de projets, d'activités, de mises en situation avec partage d'expériences entre les participants.
- Développement de contenus théoriques à partir des applications pratiques.
- Accompagnement à la préparation du CQPM Animateur d'équipe autonome de production.
- Evaluation sous forme d'épreuves finales devant un jury.

MODALITES D'ACCÈS

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Chef d'équipe, animateur d'équipe, leader... récemment promu après obtention d'un diplôme dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou suite à une progression interne
- BAC technique
- BTS technique
- Mention complémentaire

SANCTION DE LA FORMATION

- CQPM Animateur d'Équipe Autonome de Production